

Baron Byng de Vimy, est très complexe. Il fait allusion à des sujets de la plus grande importance nationale pour le Canada aujourd'hui. Mais je me hâte d'attirer votre attention sur un des sujets qu'il a mentionnés. La noble mission de l'honorable Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes, et membre de la Légion d'Honneur, au nom de la Commission des Souvenirs des Champs de Bataille Canadiens, auprès des gouvernements de la France et de la Belgique, pour l'acquisition des terrains où faire reposer les corps de nos héros canadiens, a été un grand succès. L'honorable M. Lemieux a été très heureux dans sa mission. Un coin du nord de la France, la crête de Vimy, appartient maintenant au Canada par la générosité du gouvernement français,—don qui sera généralement consacré par les députés et les sénateurs de France dans peu de temps. Les négociations entre la France et le digne représentant du Canada établissent un champ canadien à Vimy, où le corps canadien a combattu pour la première fois en unité canadienne. C'est à l'héroïsme du soldat canadien que Vimy doit sa célébrité, et aujourd'hui sous l'œil patriotique du colonel M. N. Ross, qui dirige les travaux de rétablissement et d'ornement, c'est la beauté canadienne qui se reflète sur Vimy.

La Commission Canadienne avait fait un choix judicieux dans la personne de l'honorable M. Lemieux, qui, à part tous ses mérites bien connus en Angleterre et en France, partage aussi la gloire d'avoir donné à la cause de la civilisation chrétienne son fils unique, dont les restes reposent avec ceux des cinquante mille autres martyrs Canadiens dans la terre de France.

Le héros de la bataille de Vimy est Son Excellence, le Gouverneur général du Canada, aujourd'hui Lord Byng. L'an dernier ç'a été mon agréable devoir de lui exprimer la sympathie et l'admiration des Soldats Acadiens qui ont combattu sous son commandement. Aujourd'hui je dois dire à Son Excellence que, depuis son séjour au Canada, mieux ils le connaissent, plus ils l'admirent.

Le discours du trône fait mention d'une enquête sur les transports du grain à travers les Grands Lacs. On se plaint que les compagnies de navigation forment un *trust* qui exploite le public à son avantage. On prétend dans les provinces des Prairies que le bénéfice de la réduction du tarif de transport sur nos voies ferrées, accordée à la dernière session sur le grain, a été neutralisé par une augmentation de tarif sur les lacs. La décision de l'honorable Premier Ministre d'établir une enquête sur cette question a reçu l'approbation des organisations coopératives des fermiers des prairies.

Espérons que cette enquête aura pour effet d'inspirer plus de patriotisme chez les expéditeurs canadiens, et qu'ils apprendront à se servir des ports canadiens, de préférence aux ports étrangers. Ils connaîtront aussi la gravité des pénalités qu'ils ont imposées aux fermiers de l'Ouest en répondant au sourire trompeur des ports étrangers au lieu de répondre au sourire providentiel des ports de Québec, St-Jean et Halifax, placés là par la main du Maître Suprême, non seulement pour le bénéfice des Provinces Maritimes, mais pour le bénéfice de tout le Canada.

Un article de ce discours attire l'attention du parlement sur l'Acte des Banques. Notre système de Banque a toujours été considéré comme un des meilleurs systèmes établis; supérieur à celui des Etats-Unis. La seule lacune a été le manque de précaution de la part des directeurs à examiner personnellement les rapports de leurs auditeurs avant d'apposer leurs signatures. Un excès de confiance dans les agents subalternes a été la principale cause des malheurs de quelques-unes de nos banques au Canada, et à bien dire, la seule. Le Parlement devra rendre les présidents et autres directeurs responsables des rapports qu'ils ont signés. On devra exiger une plus sérieuse garantie pour les prêts aux commerçants, entrepreneurs et promoteurs.

Il est vrai qu'il y a un fort mouvement dans le moment, surtout par les fermiers, pour l'établissement de banques nationales. J'admets les multiples nécessités du jour, mais l'exemple des "State Banks" des Etats-Unis, surtout depuis l'an dernier, doit mettre le peuple canadien sur ses gardes, et donner à un tel projet une bien sérieuse considération avant de le mettre à effet. L'exemple du Dakota Nord, surtout, doit imposer une sérieuse réflexion.

Le discours du trône nous annonce l'enlèvement de l'embargo sur le bétail canadien. Le gouvernement de la Grande-Bretagne, sur l'instance constante des gouvernements du Canada, a décidé d'enlever l'embargo sur le bétail canadien qui existait depuis près de trente ans, et d'après un arrangement entre le gouvernement de la Grande-Bretagne et les membres du gouvernement canadien, la loi qui regarde le département des animaux importés a été changée. Le Canada tout entier, et les provinces de l'Ouest surtout, ont souffert énormément de cet embargo, qui fermait pratiquement le marché anglais pour nos éleveurs d'animaux. Il a été suivi dernièrement d'une semblable mesure de la part du gouvernement américain par la mise en vigueur du Fordney Bill, qui, par un tarif trop élevé, fermait également le marché